

Objectifs: A l'issue de cette formation, le stagiaire doit être capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18 530 rendue obligatoire par le code du travail

Personnel concerné :

Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre non électrique au voisinage des pièces nues sous tension

A l'issue de la formation, le stagiaire recevra du formateur, une attestation dans laquelle sont notamment mentionnés : le type de stage, le résultat de l'évaluation finale ainsi qu'un avis de la délivrance du titre envisagé.
Un titre d'habilitation destiné à l'employeur

Contenu de la formation :

• Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE 18 530

• Notions élémentaire de sécurité

• Evaluation des risques

• Classement des installations

• Interventions et travaux non électriques en BT et HT

• Travailler en sécurité

• Distances de sécurité

• Autorisation de travaux

• Lecture de la signalisation

• Principes et exemples de verrouillage

• Manœuvres et consignations

• Matériel de sécurité électrique

• Outils électriques portatifs à mains

• Outillage non spécifique aux électriciens

• Incendie dans les installations électriques

• Conduite à tenir en cas d'accidents d'origine électrique

• Notions de premiers secours, incendie

Démarche pédagogique :

Transparents – Logiciel informatique – Films – Vidéo

Evaluation des connaissances :

A l'issue de cette formation un contrôle de connaissances théoriques et pratiques sera effectué.

Durée : 2 jours